



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

COMPTE-RENDU RÉUNION CSE JEUDI 30 JANVIER 2020

<http://cgt-ford.com> - Jeudi 30 janvier 2020



Approbation du PV du 18 décembre.

Situation de l'entreprise - Point atelier :

Le vidage de l'usine suit son cours puisque c'est la seule activité qui reste.

Suite à un article de SudOuest, une discussion a lieu concernant des équipements qui auraient pu resservir dans les écoles pour les jeunes mais ne le seront pas pour cause de coûts de réinstallations trop élevés pour la région. Ford aurait pu financer.

Personnels :

Effectif restant : 58 personnes restent à l'effectif + 37 salariés « protégés ».

Bilan des départs et reclassements depuis l'homologation du PSE (849 collègues) :

425 collègues ont fait le choix d'intégrer le congé de reclassement.

Collègues non concernés par le reclassement :

252 préretraites

15 transferts à GFT

36 longue maladie + 1

1 Ford France

50 retraites + 2

5 décès

1 licenciement

Total hors reclassement = **360** personnes.

Reclassement - solutions identifiées :

146 CDD, CDI & CDI I + 10

22 créations/reprises d'entreprise + 2

71 formations longues de reconversion + 3

Total = **239** personnes

Sans solution de reclassement :

250 personnes sans solution !!!

Reclassement d'ex Ford chez Safran : Les grandes annonces dans la presse et du ministre Bruno Le Maire d'il y a 1 an laissent la place au néant. La direction déclare en réunion CSE qu'il n'y aura pas de recrutement d'ex Ford chez Safran. Voici un extrait de ce que la CGT Ford écrivait il y a un an :

« L'annonce fait du bruit et elle est là pour ça. Le groupe Safran annonce créer une nouvelle usine au Haillan avec 200 emplois. Tout est dit et repris sans conditionnel alors que tout le monde sait très bien que jamais ces choses-là se déroulent comme annoncées et que les emplois promis n'arrivent jamais complètement voire parfois pas du tout. »

Présentation de l'étude de dépollution :

Pour le moment, il s'agit plus d'études environnementales que de la dépollution elle-même. Plusieurs rapports sont disponibles ou en cours d'écriture. Ces études concernent l'usine du sol au sous-sol.

- Les prélèvements amiante ont révélé 228 positifs, aucun impactant la santé des salariés.
- Les prélèvements chimiques sont en cours d'écriture.
- Air sous la dalle : présence de méthane avec par endroit des taux proches ou dépassant les 7% ce qui crée des risques explosifs, c'est à prendre en compte au moment de la démolition de la dalle.
- L'Étude de la qualité du sol est toujours en cours...

Le terrain des deux chevaux qui a eu un coût de 4 millions d'euros pour les instances régionales devra également faire les mêmes études... Aux frais du contribuable ! Ils n'y avaient pas pensé avant de récupérer ce terrain, c'est ballot ! Encore un exemple de leur gestion de ce dossier.

Présentation mise en conformité du 100% santé :

Présentation faite par Filhet-Allard. Elle fait suite à une réforme Macron plébiscitée par le DRH.

Seulement voilà, l'objectif reste le même, déshabiller la sécurité sociale pour aller vers le tout mutuelle et assurances privées. Des remboursements à la baisse mais pas de baisse des tarifs des mutuelles. Sous couvert d'améliorer la situation de certains, on en presse d'autres. Un bilan ne pourra être fait qu'à la fin 2020.

Divers :

- Des salariés se plaignent de ne pas pouvoir récupérer des documents d'archives. La direction dit que le Rotomat est en panne mais ne donne aucun délai pour sa remise en marche. Ça ne semble pas être sa priorité !

- Médaille du travail : le DRH en a fait la demande, il y a légalement droit, mais la CGT dénonce l'indécence d'une telle demande à un moment où le DRH accompagne la fermeture de notre usine en y supprimant tous les emplois.

- Convention de revitalisation (État/Ford) :

Une première réunion du comité d'engagement (État/Ford) a eu lieu jeudi 19 décembre 2019, avec l'étude des premiers dossiers. Le DRH dit de mémoire qu'il y aurait une dizaine d'entreprises pour 80 postes sur un an et 140 postes seraient concernés, le tout pour un seul Ford. Mais un point précis sera fait lors de la prochaine réunion CSE. Il s'agit de redistribuer à des « employeurs » les sommes prévues dans la convention de revitalisation. Les sommes redistribuées ne concerneront pas spécialement la réembauche d'ex-Ford, loin de là. Elles ne concerneront pas non plus la réindustrialisation spécifique du territoire qui souffre de la fermeture de l'usine.

Il est prévu un nouveau comité d'engagement durant février.

La direction s'est engagée à informer le CSE de l'application de la convention de revitalisation. Nous verrons...

- Prochaine réunion CSE : Mardi 25 février 2020